SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Mardi 12 mars 2024

Procès-Verbal N° 646

Offre d'Emploi : Secrétaire comptable et administratif(ve)

Le District recrute un(e) Secrétaire comptable et administratif(ve)

Le District recrute dans son équipe administrative un(e) secrétaire comptable et administratif(ve).
Maîtrise des outils informatiques : Word, Excel, Powerpoint, Explorer, Outlook.
Une connaissance du logiciel CEGID serait un plus
Lieu de travail : siège du District de l'Isère 2 bis rue Pierre de Coubertin, 38360 Sassenage
Sur une base de 35H

CV et lettre de motivation à envoyer par mail à : district@isere.fff.fr
Prise de poste le plus rapidement possible
FICHE DE POSTE

Journée nationale des bénévoles le 23 mars 2024

Liste des Dirigeants retenus

NOM	PRENOM	Club ou Commission ou Instance
CHAUSSY	SERGE	FCSA
CAMACHO	MICHEL	GF38
POINARD	ALLISON	VALLEE DE L'HIEN
BATAGNE	SERGE	BOURGOIN JALLIEU
ROCHE	WILFRIED	CHATTE
BELLEC	FABRICE	JS SAINT GEORGEOISE
MIGNONE	CHRISTOPHE	ST SIMEON BRESSIEUX
VIUDEZ	ROMAIN	CASSOLARD PASSAGEOIS

Appel à candidature Lieux Finales des Coupes de l'Isère

Les commissions sportive et féminines lancent un appel à candidature pour les clubs souhaitant accueillir les Finales de Coupes :

- **Le 1 juin 2024 : Finales Jeunes et Féminines** (jeunes)
- **Le 2 Juin 2024 : Finales Seniors et Féminines** (seniors)

Les candidatures sont à adresser au District pour le **5 Avril date butoir.**

Cahier des charges :

- CAHIER DES CHARGES FINALES COUPES SENIOR
- CAHIER DES CHARGES FINALES COUPES JEUNES

FRAIS ARBITRAGE 2023-2024 – CAISSE DE PEREQUATION

Nous vous rappelons que pour la saison 2023-2024 les provisions de frais d'arbitrage restent inchangées.
Catégories concernées : D1 – D2 – D3 – U20D1 et U17D1.

TRESORERIE

FORFAIT JOURNEE

Amende 32 €
Du 4 au 10 mars 2024

ST LATTIER AS 2	SENIOR D5 / PHASE UNIQUE
ST JOSEPH RIVIERE 2	SENIOR D5 / PHASE UNIQUE
DOLOMIEU US 3	SENIOR D5 / PHASE UNIQUE
NORD DAUPHINE O. 3	SENIOR D5 / PHASE UNIQUE
JARRIE CHAMP 2	U15 D3 / PHASE 2
ST GEORGES COMMIERS 2	U15 A8 / PHASE 2
ENT.CORB BATIE MON 2	U13 D4 / PHASE 2

FMI NON RETOURNEE

Amende 75 €
Du 12 mars 2024
Voir PV Commission FMI n° 646

NON RETOUR DU DEFI JONGLAGE

Amende 25 €
Challenge U13 Festival Isère
3° Tour du 2 mars 2024
ST MARTIN D'HERES 4
NOYAREY
MISTRAL 3
PAYS VOIRONNAIS 2
RIVES 2
TULLINS 2
BEAUCROISSANT
RUY
DOLOMIEU 2
BOURBRE
LAUZES 2

Liste des clubs non à jour de Trésorerie District

CLUBS NON A JOUR AU 16 FEVRIER 2024

Article 17
17-3 – Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se voient retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 1er mars 2024

536496 ECHIROLLES SURIEUX
539465 MISTRAL FC
553088 VIE ET PARTAGE
564310 FC LE TOUVET

b) b) Si 5 semaines après l'émission du relevé de compte initial le club est toujours en défaut de paiement, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements d'un retrait de 3 points supplémentaires au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat avec classement. Cette sanction de 3 ou 6 points est alors notifiée au club par courrier électronique avec accusé de réception et par le site Internet du District.

Les clubs ci-dessous se voient retirer 3 (trois) points supplémentaires au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 8 mars 2024

536496 ECHIROLLES SURIEUX
539465 MISTRAL FC
553088 VIE ET PARTAGE
564310 FC LE TOUVET

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Pour information : si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
REGLEMENTS	reglements@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
STATUT ARBITRAGE	statutsarbitrage@isere.fff.fr

TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr
Autres E-mails	
District	district@isere.fff.fr
Président	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
Vice-Président Délégué	michel.vachetta@gmail.com
Trésorier	fciceron@isere.fff.fr
Comptabilité	comptabilite@isere.fff.fr
Responsable administrative	edarocha@isere.fff.fr
Conseiller Technique Fédéral	tbartolini@isere.fff.fr
Educateur Sportif	dcazanove@isere.fff.fr
CTD - DAP	jhugonnard@isere.fff.fr
Educateur Sportif	mbenlahrache@isere.fff.fr